

Le service PASS de France-IX rapidement adopté par ses membres six semaines après son lancement

L'interconnexion entre les points d'échange de Paris et Marseille offre aux membres connectés un accès simple et abordable à l'ensemble de la communauté France-IX

Paris et Marseille, France – 9 juillet 2019 – France-IX, premier fournisseur de services de peering Internet en France, annonce aujourd'hui que six semaines après le lancement de son service PASS, celui-ci a suscité un intérêt considérable auprès de sa communauté de membres avec 75 % de la demande potentielle qui s'est déjà matérialisée en nouvelles souscriptions.

« Nous sommes constamment à la recherche des meilleures interconnexions avec les acteurs majeurs de l'Internet et nous devons aller toujours plus loin pour améliorer notre réseau - littéralement » témoigne Ferdinand Chevrant-Breton, Directeur et Co-Fondateur de moji. « Nous avons été séduits par les avantages du service PASS : son prix abordable, son délai de mise en place record et l'accès facile aux nouveaux réseaux uniques, tout en bénéficiant d'une résilience accrue avec les réseaux critiques existants. Avec un port de peering à 100G, nous entrons dans une nouvelle dimension ».

Le nouveau service PASS (Peering As a Supplementary Service) est une solution de transport et de peering entièrement sécurisée permettant aux membres France-IX de se connecter directement depuis un point d'échange (Paris ou Marseille) afin de bénéficier d'un accès simple, rapide et abordable à la communauté de membres qui peerent sur le point distant.

Cela signifie que, sans nécessiter de port physique dans l'autre ville, un membre disposant d'une connexion directe à Paris ou Marseille obtient un accès et une connexion privilégiés à plus de quinze réseaux uniques à Marseille et plus de 350 réseaux uniques à Paris. Ce service d'interconnexion offre une résilience accrue qui permet à France-IX d'atteindre un RTD (temps aller-retour) inférieur à douze millisecondes, rapprochant encore davantage Marseille des membres parisiens désirant s'y développer et faciliter l'accès au contenu des régions Afrique, Moyen-Orient et Asie.

« Cette rapide adoption de notre service PASS reflète notre capacité à fournir des solutions innovantes qui font de France-IX le meilleur choix de peering en Europe » souligne Simon Muyal, Directeur technique de France-IX. « Notre mission chez France-IX est d'offrir aux réseaux Internet des services d'interconnexion simples, fiables, équitables, compétitifs et dignes de confiance en France, en totale neutralité et indépendance financière, et continuer ainsi à développer une plateforme d'interconnexion internationale multiservices permettant d'augmenter l'agilité et l'accessibilité des services de communication. »

A propos du service PASS France-IX

Le nouveau service PASS est disponible pour les membres France-IX disposant d'un port de peering direct dans l'un des points d'échange, Paris ou Marseille. Les membres n'ont pas besoin d'un nouveau cross-connect ou d'un nouveau port, car leur port de peering existant constitue l'unique point d'accès pour tout leur trafic France-IX, local et distant. Le service est disponible sur tous les ports de peering : 1, 10 ou 100 GE dans les 12 points de présence France-IX et l'accès est rendu possible par une solution

de transport gérée par France-IX, visant à délivrer une disponibilité de service en accord avec les standards France-IX (>99,995 % par an, par ville). Le trafic est garanti à hauteur du forfait souscrit total. Il n'y a pas de limitation sur la quantité de trafic qu'un membre peut envoyer localement ou à distance. La seule contrainte est la limite du trafic à hauteur du forfait souscrit (total pour les deux villes). PASS est configuré en tant que LAN de peering supplémentaire, distinct du LAN de peering local afin que chaque membre puisse séparer son trafic de ses opérations techniques. Une fois commandé, la livraison est très rapide et les membres ne doivent pas subir des délais d'attente de plusieurs mois pour un déploiement de réseau et d'équipement. Le service est mis en production en quelques jours et peut être arrêté à tout moment, sans durée contractuelle minimum, offrant aux membres une solution agile et flexible qui représente un coût supplémentaire de seulement 15 % à 25 % par rapport aux coûts récurrents actuels facturés par France-IX à tout membre existant.

Le service PASS ne peut être souscrit par des réseaux connectés via des revendeurs ou partenaires France-IX. Pour plus d'informations, rendez-vous sur la [page Tarifs](#) du service PASS sur le site Internet de France-IX.

À propos de France-IX

France-IX est le premier fournisseur de service de peering Internet en France, offrant des services d'interconnexion publics et privés via ses points d'échange neutres à Paris et à Marseille.

France-IX interconnecte plusieurs centaines d'opérateurs de télécommunications, de fournisseurs de services Internet, de contenu, de réseaux de distribution de contenu et de tous les autres réseaux du monde entier avec un trafic significatif sur le marché Internet français. Cette activité améliore l'accessibilité et la latence du trafic Internet échangé entre ses membres et améliore ainsi la performance globale d'Internet en France pour tous les utilisateurs.

Fondée en juin 2010 avec le soutien de la communauté internet française, France-IX est une association qui regroupe des membres dont les valeurs fondamentales sont la neutralité, la durabilité et la recherche constante de l'amélioration d'Internet. Pour plus d'informations, visitez le site www.franceix.net.

Contacts presse :

AxiCom pour France-IX

Mary Burt

FranceIX@axicom.com

+44 (0) 20 7559 5636

France-IX

Akéla Bendjeddou

abendjeddou@franceix.net

+33 (0)1 86 95 61 94